

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 avril 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 avril 2021**

**2021 DDCT 28** Diminution du nombre de représentants de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris (SEMAVIP).

**Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.**

-----

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L 1524-5 et R.1524-4 ;

Vu l'article L.225-17 du Code du commerce ;

Vu la délibération 2017 DFA 77 des 20, 21 et 22 novembre 2017 portant réduction de capital et évolution de la gouvernance de la SEMAVIP, notamment son article 3 relatif au nombre de représentants de la Ville de Paris à son conseil d'administration ;

Vu la délibération de désignation 2020 R. 70 des 23 et 24 juillet 2020 portant désignation des représentants de la Ville de Paris au conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris (SEMAVIP) ;

Vu la demande du Président de la SEMAVIP en date du 21 janvier 2021 proposant de réduire le nombre des représentants de la Ville de Paris au conseil d'administration de la société ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021, par lequel la Maire de Paris propose de mettre fin aux fonctions de trois représentants de la Ville de Paris au conseil d'administration de la SEMAVIP ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandrine CHARNOZ, au nom de la 1<sup>ère</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Le nombre de représentants de la Ville de Paris au conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris (SEMAVIP) est fixé à cinq membres ;

Article 2 : Il est mis fin aux fonctions de représentant de la Ville de Paris au conseil d'administration de la SEMAVIP de MM. Nicolas NORDMAN, Jean-Philippe DAVIAUD et de Mahor CHICHE ;

Article 3 : La présente délibération sera notifiée aux conseillers de Paris mentionnés à l'article 2 et au président du conseil d'administration de la SEMAVIP.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**